

Centre, Indre-et-Loire
Amboise
6 rue de la Concorde , 31 quai Charles-Guinot

Hôtel (6 rue de la Concorde ; 31 quai Charles-Guinot)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA37005706
Date de l'enquête initiale : 2006
Date(s) de rédaction : 2013
Cadre de l'étude : inventaire topographique Ville d'Amboise
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : hôtel

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville
Références cadastrales :

Historique

Selon un plan en « L », l'hôtel du 6 rue de la Concorde se compose de deux corps de logis desservis par une vis placée dans une tourelle. Précédé d'une cour vers la rue de la Concorde, l'hôtel donne sur le quai de Loire de l'autre côté. Le bâtiment donnant sur la rue de la Concorde est une création récente. Les deux charpentes de comble, couvrant le grand corps de logis sur Loire et le petit en retour d'équerre dans la cour, sont conservées dans un excellent état et constituent notre objet d'étude principal. Leurs bois ont été prélevés et datés par dendrochronologie des années 1460 et 1462. Le grand corps de logis, dont la rive nord est parallèle à la Loire, a été édifié antérieurement au petit corps de logis présentant son pignon sud face à la rue de la Concorde.

Période(s) principale(s) : 15e siècle, 16e siècle
Dates : 1460 (datation par dendrochronologie), 1462 (datation par dendrochronologie)

Description

L'hôtel accueille actuellement une étude notariale dont l'entrée est établie au 31 quai Charles Guinot. Il est construit en moellon enduit et brique. Les façades sont trop dénaturées pour être analysées, croisées et portes d'origine ont disparu. À l'intérieur, l'édifice est aménagé pour accueillir une étude notariale ; la distribution d'origine n'est plus lisible. La tourelle hexagonale a perdu sa fonction distributive mais ses façades demeurent lisibles : construite en brique, à l'exception des encadrements des baies en pierre de taille de tuffeau, deux petites baies murées ont été remplacées par deux autres baies percées juste au-dessus des premières pour correspondre aux niveaux de plancher et non plus aux niveaux des révolutions de la vis. Il est possible que la porte qui ouvre au rez-de-chaussée sur la cour soit bien originelle. Cette tourelle de 3,40 m de diamètre est couverte d'un toit hexagonal. Dans sa charpente inaccessible, on distingue seulement une enrayure soutenant chacun des arêtières. Dans ses dispositions premières, la tourelle desservait l'hôtel jusqu'aux combles. Une corniche en tuffeau moulurée souligne le bord de la toiture et apparaît dans le comble où son profil a pu être relevé. La mouluration est constituée d'une arête surmontée d'un talon suivi d'un chanfrein faisant le lien avec un bandeau. Par ailleurs, on constate que la corniche a été installée sur tout le périmètre de la tourelle, y compris sous les toits. Elle a donc été construite avant la mise en place des charpentes. Certains chevrons de la charpente du grand corps de logis reposent d'ailleurs sur des corbeaux insérés au sein de la maçonnerie de la tourelle. Tout le problème est de déterminer si le plan de l'hôtel fut conçu en « L » dès le début ou si, au contraire, l'extension du petit corps de logis n'était pas prévue dans le premier projet. Le niveau condamné de la cage, auquel on accède aujourd'hui depuis le comble, montre du reste le linteau d'une ouverture donnant dans le petit corps de logis. Le grand corps de logis, orienté est-ouest Le comble de 14,10 m de long pour 9,40 m de large

est couvert d'une charpente à chevrons-formant-fermes. La datation par dendrochronologie a révélé une date d'abattage des bois autour de 1460. Côté Loire, le comble est éclairé de deux lucarnes assez remaniées. À l'intérieur, on constate qu'elles ont été réduites en largeur. Côté cour, le comble possédait également une lucarne équipée d'un coussiège sur son côté droit. Sur cette rive, certains chevrons reposent contre la tourelle d'escalier, soutenus par de petits corbeaux. La vis est parfaitement contemporaine des premiers aménagements du comble et un chevêtre authentique reçoit les deux arbalétriers gardés plus courts pour permettre le passage. À l'exception des reprises récentes en résineux, l'essence employée est le chêne ; les bois sont de très bonne qualité avec peu de flaches et peu de noeuds. La plupart des bois sont des bois de brin, à l'exception de quelques rares pièces issues de bois de quartier. Les pièces sont assemblées par des tenons-mortaises. Le toit présente une pente de 58 degrés. Les bois, particulièrement longs (8,90 m pour les chevrons), présentent les traces d'un débitage soigné à la doloire. La majorité des assemblages sont à tenon-mortaise, et les chevilles sont doublées par endroit, notamment sur les jambettes. L'entraxe moyen des chevrons est de 60 cm. La charpente se compose de 21 fermes dont 5 fermes maîtresses. Enfin, sont encore visibles entre les chevrons et les faux-entrants, des traces d'éclisses portant le torchis qui isolait le comble. Ce comble était donc habitable, contrairement à celui du petit bâtiment qui ne présente aucune trace de ce type. Un conduit de cheminée prend place sur chaque pignon : si pour le conduit Ouest, le décalage de la dernière ferme maîtresse semble authentique, pour le conduit Est, la section d'un des chevrons indique un repentir postérieur. Cependant, la charpente a dû être montée avant les pignons, ce qui est courant, et cette modification résulterait d'un simple oubli. Le petit corps de logis orienté nord-sud La datation par dendrochronologie a révélé une date d'abattage des bois autour de 1462. Le bâtiment mesure 6,4 m de long par 4,2 m de large mais le faîtage de la charpente, pénétrant sous la charpente du grand corps de logis, mesure 8,5 m de long. Le bâtiment est couvert d'une charpente à chevrons-formant-fermes présentant une pente de 58 degrés, composée de 12 fermes numérotées de I à XII par des chiffres romains tracés à la rainette - le I se trouvant au nord, du côté de la Loire. Le côté oriental est contremarqué tandis que le côté occidental est simplement marqué. Les bois de la charpente sont similaires à ceux de la grande charpente et l'entraxe moyen des chevrons s'élève à 62 cm. Aujourd'hui l'accès aux combles se fait par un escalier droit qui débouche à la liaison des deux charpentes. Bien que cet escalier présente un aspect ancien, il est nécessairement postérieur aux charpentes datant du XVe siècle puisque les entrants des fermes X à XII du petit comble ainsi qu'un chevron de la grande charpente ont dû être sectionnés pour ménager un passage. Cet escalier ne présente aucun caractère datant.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique ; crépi ; moellon ; pierre de taille

Matériau(x) de couverture : ardoise

Plan : plan régulier en L

Étage(s) ou vaisseau(x) : rez-de-chaussée, 1 étage carré, étage de comble

Élévations extérieures : élévation à travées

Type(s) de couverture : toit à deux pans ; toit polygonal ; noue ; croupe

Escaliers : escalier hors-oeuvre ; escalier en vis

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Annexe 1

Amboise, précisions sur les charpentes de l'Hôtel 6 rue de la Concorde

Précisions sur la grande charpente orientée est-ouest

La grande charpente se compose de vingt et une fermes dont cinq fermes maîtresses. La coupe transversale des fermes maîtresses se décrit comme suit : les chevrons reposent sur des blochets dont l'about est maintenue en place par des jambettes. Les blochets prennent eux-mêmes appui sur deux sablières, l'une à l'extérieur du mur gouttereau, l'autre à l'intérieur. Les arbalétriers s'assemblent au sommet de part et d'autre d'un poinçon élargi aux abouts. L'élargissement sommital reçoit par enfourchement le faîtage, tandis que l'élargissement inférieur enfourche à son tour le faux-entrait. Épaissi tant dans la hauteur que dans la largeur au niveau de son assemblage avec le poinçon ; le faux-entrait présente un assemblage à parements enserrant les chevrons-arbalétriers. Pour permettre cet assemblage, les faux-entrants des fermes maîtresses sont en effet plus larges que ceux des fermes secondaires et leur face inférieure est creusée de deux rainures permettant d'axer au centre du faux-entrait les aisseliers dont la section est similaire à celle des chevrons.

Composé de quatre segments, le sous-faîtage est assemblé aux poinçons sur sa partie élargie et s'encastre par une double queue d'aronde sur la face supérieure des faux-entrants. Les fermes secondaires ne disposent pas de poinçon et les faux-entrants s'assemblent aux chevrons-arbalétriers par un simple tenon-mortaise.

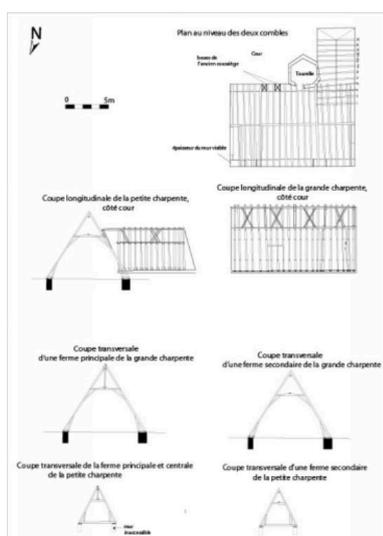
La coupe longitudinale montre quatre croix de Saint-André liant le faîte au sous-faîte.

Précisions sur la petite charpente orientée nord-sud

La petite charpente se compose de 12 fermes dont 1 ferme maîtresse. La coupe transversale de la ferme maîtresse numérotée VI se décrit ainsi : les chevrons (4,20 m) reposent en bas sur un entrait et en haut de part et d'autre d'un poinçon épaissi qui se trouve enfourché par la poutre faîtière. Le sous-faîtage, divisé en deux sections, prend également appui sur le poinçon, juste au-dessus du niveau du faux-entrait. Des jambettes renforcent arbalétriers et entrait. Les fermes secondaires sont identiques à celle-ci mais ne disposent pas de poinçon.

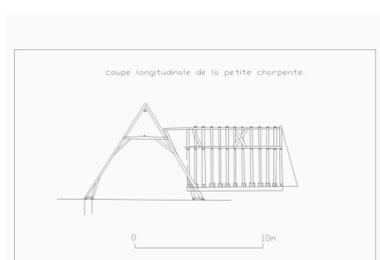
La coupe longitudinale de la charpente présente un faîtage monoxyle qui avance dans la charpente du grand corps de logis, ce qui prouve bien sa postériorité. Son extrémité repose sur les chevrons d'une noue qui viennent prendre appui, à gauche, contre le mur de la tourelle d'escalier et, à droite, contre un des arbalétriers de la grande charpente. La sous-faîtière a également été coupée du côté du grand corps de logis. Les assemblages à doubles queues d'aronde qui la liaient aux faux-entrants sur lesquels elle reposait à l'origine, ont quelque peu bougé ce qui explique qu'ils soient visibles à présent. Dans la moitié Sud de la charpente (tournée vers la rue de la Concorde), la cohérence des faîtes est assurée par une croix de Saint-André, tandis que dans la moitié nord elle est étayée par un simple lien. Du côté de la rue de la Concorde, la charpente s'achève par une petite croupe ajoutée postérieurement.

Illustrations



Relevés des charpentes :
plan des logis, coupes
transversales et longitudinales.

Dess. Lucie Gaugain
IVR24_20093700449NUD



Coupe longitudinale de la
petite charpente, côté cour.
Dess. Lucie Gaugain
IVR24_20093700446NUD



Vue générale du 6 rue de la Concorde,
donnant sur le quai Charles Guinot,
depuis le promontoire du château.

Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20073701184NUCA



Vue générale de la grande
charpente à chevrons-formant-
fermes, sous les faux-entrants.

Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700084NUCA



Vue de la grande charpente
au-dessus des faux-entrants.

Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700085NUCA



Vue de la grande charpente
au-dessus des faux-entrants.

Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700086NUCA



Vue de la grande charpente :
détail des aisseliers.
Phot. Lucie Gaugain
IVR24_20073701179NUCA



Vue de la grande charpente :
détail de la 1ere ferme à l'Est.
Phot. Lucie Gaugain
IVR24_20073701180NUCA



Vue de la noue de la grande
charpente à la liaison des
deux corps de logis en L.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20073701156NUCA



Vue de la noue de la grande
charpente à la liaison des
deux corps de logis en L.
Phot. Lucie Gaugain
IVR24_20073701155NUCA



Vue de la noue à la jonction
des deux charpentes.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700093NUCA



Vue des blochets de la grande
charpente au niveau de l'accroche
de la petite charpente : le mur
est postérieur à la charpente.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20073701157NUCA



Dans la grande charpente, vue de la deuxième lucarne côté Loire.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700082NUCA



Dans la grande charpente, vue de l'emplacement d'un coussiège dans une lucarne donnant sur la cour, côté rue de la Concorde, aujourd'hui disparue.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700091NUCA



Vue de l'ancienne tourelle d'escalier au niveau du comble : le linteau d'une ancienne baie apparaît du fait de la création du niveau de sol.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700087NUCA



Vue de l'ancienne tourelle d'escalier au niveau du comble.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700088NUCA



Vue de l'enrayure de la tourelle d'escalier.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700089NUCA



Vue de la porte de la tourelle d'escalier donnant dans le comble de la grande charpente.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700090NUCA



Vue de la petite charpente à chevrons-formant-fermes, constituant

le logis en retour d'equerre dans
la cour, côté rue de la Concorde.
Phot. Hubert Bouvet
IVR24_20083700092NUCA

Dossiers liés

Oeuvre(s) contenue(s) :

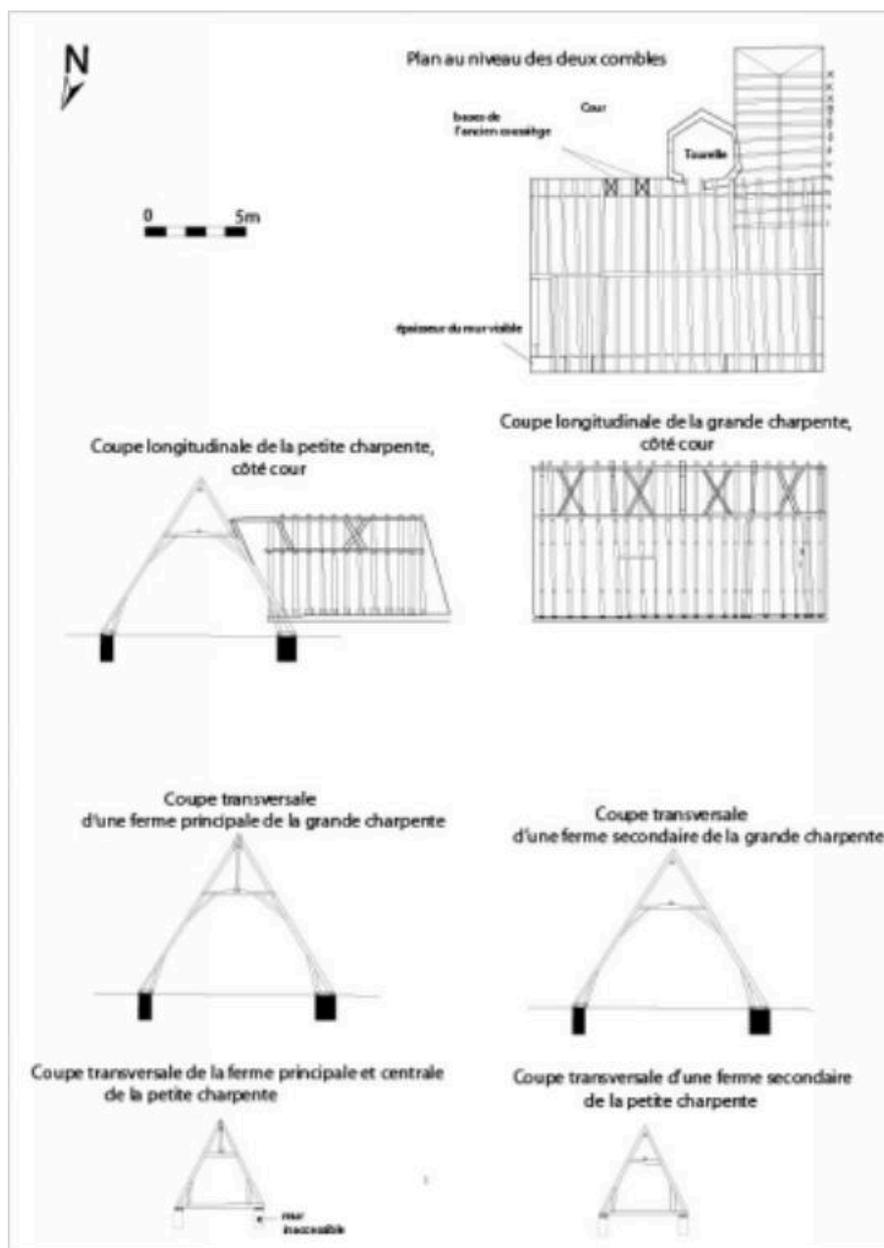
Oeuvre(s) en rapport :

Amboise : quai Charles Guinot (1 à 33 quai Charles-Guinot) (IA37005630) Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire,
Amboise, 1 à 33 quai Charles-Guinot

Amboise : rue de la Concorde (IA37005604) Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire, Amboise, rue de la Concorde

Auteur(s) du dossier : Lucie Gaugain

Copyright(s) : (c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général ; (c) Université de Tours



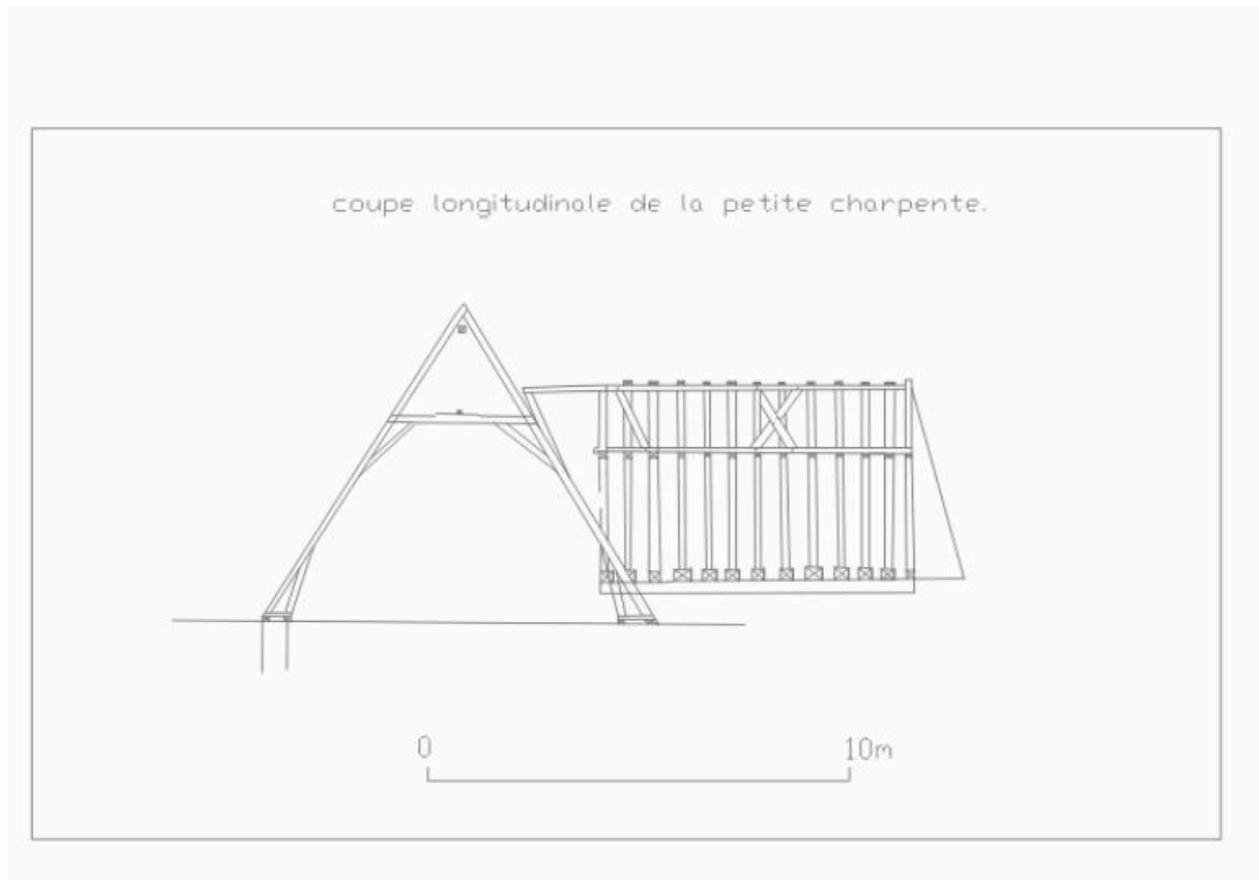
Relevés des charpentes : plan des logis, coupes transversales et longitudinales.

IVR24_20093700449NUD

Auteur de l'illustration : Lucie Gaugain

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Coupe longitudinale de la petite charpente, côté cour.

IVR24_20093700446NUD

Auteur de l'illustration : Lucie Gaugain

Technique de relevé : relevé manuel ;

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale du 6 rue de la Concorde, donnant sur le quai Charles Guinot, depuis le promontoire du château.

IVR24_20073701184NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue générale de la grande charpente à chevrons-formant-fermes, sous les faux-entraits.

IVR24_20083700084NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la grande charpente au-dessus des faux-entrails.

IVR24_20083700085NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la grande charpente au-dessus des faux-entrants.

IVR24_20083700086NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la grande charpente : détail des aisseliers.

IVR24_20073701179NUCA

Auteur de l'illustration : Lucie Gaugain

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la grande charpente : détail de la 1ere ferme à l'Est.

IVR24_20073701180NUCA

Auteur de l'illustration : Lucie Gaugain

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la noe de la grande charpente à la liaison des deux corps de logis en L.

IVR24_20073701156NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la noe de la grande charpente à la liaison des deux corps de logis en L.

IVR24_20073701155NUCA

Auteur de l'illustration : Lucie Gaugain

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la noe à la jonction des deux charpentes.

IVR24_20083700093NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue des blochets de la grande charpente au niveau de l'accroche de la petite charpente : le mur est postérieur à la charpente.

IVR24_20073701157NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans la grande charpente, vue de la deuxième lucarne côté Loire.

IVR24_20083700082NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Dans la grande charpente, vue de l'emplacement d'un coussiège dans une lucarne donnant sur la cour, côté rue de la Concorde, aujourd'hui disparue.

IVR24_20083700091NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'ancienne tourelle d'escalier au niveau du comble : le linteau d'une ancienne baie apparaît du fait de la création du niveau de sol.

IVR24_20083700087NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'ancienne tourelle d'escalier au niveau du comble.

IVR24_20083700088NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de l'enrayure de la tourelle d'escalier.

IVR24_20083700089NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la porte de la tourelle d'escalier donnant dans le comble de la grande charpente.

IVR24_20083700090NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Vue de la petite charpente à chevrons-formant-fermes, constituant le logis en retour d'equerre dans la cour, côté rue de la Concorde.

IVR24_20083700092NUCA

Auteur de l'illustration : Hubert Bouvet

(c) Région Centre-Val de Loire, Inventaire général
communication libre, reproduction soumise à autorisation